

BUREAU FEDERAL

Réunion du 7 Janvier 2011 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME.

Invité : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusés : M. Rémy GAUTRON.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI, Patrick BEESLEY, Didier DOMAT, Alain GAROS, Alain CONTENSOUX, Raymond BAURIAUD, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Assistent en partie : M. Antoine LEGENTIL et Alexandre RUMIGAJLOFF.

1. Ouverture.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents, et leur souhaite une excellente année 2011.

Le nombre des licenciés est de 443546 à ce jour, soit environ +1,15% par rapport au chiffre de l'année dernière à la même date.

- **Composition des Commissions.**

Jean-Pierre SIUTAT commente la création d'une feuille de route pour 2011. Il recevra chaque Président de Commission afin de discuter, recentrer les objectifs et établir les éléments de cette feuille de route.

Marie-Noëlle SERVAGE communique la composition des nouvelles commissions, ou celles qui ont subi des modifications :

Les Légendes du Basket : Présidente : Françoise AMIAUD – Membres : Nathalie LESDEMA, Loetitia MOUSSARD, Lucien LEGRAND, Gérard BOSCH, Jacques MONCLAR et deux joueurs "Es-qualité".

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

La Commission Sportive : Président : Philippe LEGNAME- Membres : Patrice ROMERO, Jean-Michel ANDRE, Michel CLEMENT, Jacques COURTIN, Daniel MORIAUX, Philippe PANNETIER, Agnès SYLVESTRE.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

La Commission Développement Durable et Démarche projet : Président : Gérald NIVELON – Membres : François-Xavier FAVAUDON, Cathy GISCOU, Françoise PAUGAM, Nathalie PERRIER, Mili SPAHIC, Jean-Pierre BRUYERE, Jean-Marie FLORET, Michel SAINTRAPT, Stéphanie GIRARD, Steeve LAGRENEZ, Jacques PERRIER.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

La Commission Démarches Territoriales : Président : Georges PANZA – Membres : Anne-Marie ANTOINE – Sophie GABORY, Christian AUGER, Philippe LEGNAME, Jean-Marie FLORET, Jacques LAURENT, Jean-Yves GUINCESTRE.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- **CNOSF : Proposition de conciliation.**

Rappel des faits : le club de Case Saint-Etienne Basket conteste plus précisément la décision de la FFBB en date du 22 Octobre 2010, refusant de donner une suite favorable à sa demande de dérogation formée le 6 Octobre 2010, tendant à ce que sa joueuse Angelia CREALOCK soit autorisée à évoluer en Championnat de France Nationale Féminine 1 (NF1).

A l'étude du dossier, le conciliateur souligne que la nouvelle réglementation fédérale ne lui apparaît pas illégale, quant à son principe.

Cependant, le Conciliateur propose à la FFBB d'accorder à Mme Angelia CREALOCK une dérogation à l'article 9 du "Règlement particulier de Nationale Féminine 1", dans le but de lui permettre de participer au dit championnat avec l'équipe première de l'association Case Saint-Etienne Basket.

Une discussion s'engage suivi d'un vote.

Le Bureau Fédéral refuse de suivre la proposition du Conciliateur, à l'unanimité des membres présents.

2. Dossiers spécifiques.

- **E-service (Business et décision).**

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons un turnover d'environ 130.000 licenciés tous les ans, et à l'heure actuelle, nous n'avons aucun moyen d'identifier ces personnes sortant de nos listings, ni de rechercher des solutions pour les fidéliser. Il faut savoir que cette même réflexion est menée par d'autres Fédérations. L'objectif est de trouver un moyen de mieux connaître nos licenciés. Il a donc rencontré la société Business et Décision, spécialisée dans ce domaine et dans la structuration de bases de données. Ils vont travailler sur un premier cahier des charges de nos besoins, à titre gracieux.

Raymond BAURIAUD précise que c'est un projet vital pour la FFBB, en raison notamment du désengagement probable de soutien public dans les financements de nos activités. Il s'agit de se servir et de traiter notre base différemment, dans l'intérêt de tous.

Jean-Pierre HUNCKLER confirme qu'il va falloir trouver des solutions pour dégager du budget supplémentaire. C'est un projet vraiment très intéressant.

La proposition est de poursuivre ce projet.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- **Point sur les grands événements : 2011 - 2015.**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les grands événements susceptibles d'être organisés par la FFBB :

- Championnat d'Europe Masculin de 2015 : dépôt des candidatures courant Mars 2010. La FFBB travaille sur un projet commun avec l'Allemagne. L'idée semble séduire l'Etat français, mais aussi la Ville de Paris et d'autres métropoles françaises. Un Comité d'organisation sera prochainement mis en place. L'organisation de cette compétition est un projet très motivant.
- 2014 : L'Espagne organise le Championnat du Monde. Nous serons probablement sollicité pour l'organisation d'une ou plusieurs rencontres de préparation importantes. Nous sommes déjà sollicités par les USA.
- Championnat d'Europe Féminin de 2013 : Nous avons obtenu l'organisation de cette compétition, une présentation des candidatures des différents sites sera faite lors du Bureau Fédéral du 4 Février prochain.

- Tournoi Préolympique de 2012 : si la France ne se qualifie pas directement pour les JO, mais se qualifie pour le TOP, la FFBB a déjà fait acte de candidature pour l'organisation du TOP à Paris et par la même occasion du Congrès Mondial de la FIBA (5 jours).
- Championnat d'Europe de 2011 en Lituanie : Compétition à 24 équipes dont beaucoup ont les capacités de remporter ce tournoi. Seulement deux équipes seront qualifiées directement pour les Jeux Olympiques. L'Equipe de France Masculine jouera 2 rencontres les 26 et 27 Juillet 2011 dans le Sud-ouest (lieu encore non déterminé) et un tournoi à 3 ou 4 équipes, sur le territoire national.

- **Centre Technique du Basket.**

Jean-Pierre SIUTAT explique que la FFBB a été sollicitée, il y a environ un an, par la ville de Drancy (93) qui souhaite construire et organiser un centre de sport. Plus récemment, le maire de Drancy a fait part de son souhait de construire, proche de ce premier projet, une salle de grande capacité (environ 8.000 places).

Une discussion s'engage.

En conclusion le Bureau Fédéral est très réservé quant à ce type de projet, pour le moment. Un courrier sera envoyé au Maire de Drancy pour l'en informer.

3. Pôle 1 – Haut Niveau.

- **Rénovation du secteur Masculin.**

Philippe LEGNAME : le calendrier de la réforme est bien tenu. 3 réunions rassemblant les clubs de NM1 et NM2 ont eu lieu, 2 réunions avec exclusivement les clubs de NM1 ainsi que 4 réunions avec la Commission Mixte FFBB/LNB. Un questionnaire a été envoyé aux clubs de NM1 afin de connaître leur avis sur cette réforme. 12 clubs, sur les 17 que compte la division, ont répondu. Presque tous les clubs sont favorables à une refonte de la pyramide fédérale. Il communique les premiers résultats de l'enquête.

Jean-Pierre SIUTAT précise que cette réforme du secteur masculin a pour but de faire jouer en priorité les jeunes joueurs entre 15 et 24 ans.

Les points suivants sont évoqués :

- Le règlement des moins de 21 ans a été très mal perçu par les clubs.
- La proposition faite laisse de la place pour les joueurs français et pour les jeunes, c'est une bonne chose. Il faudra surement plusieurs saisons pour trouver un équilibre dans les championnats.
- Bonne prise de conscience des clubs professionnels pour réduire le nombre d'étrangers.
- Les formules de compétitions de NM2 et NM3 pourraient être calqués sur le système mis en place dans le secteur féminin.

Les premiers résultats de cette enquête seront communiqués aux clubs de NM1.

- **Championnat de France U18 Masculin.**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que l'année dernière a été voté le passage de la catégorie Cadets/Cadettes est passée de 3 à 2 années. La 3^{ème} année Cadets/Cadettes doit donc disparaître l'année prochaine. Cette disposition semble poser problème pour les Centres de Formation. L'objectif est de trouver une solution pour la masse, sans porter préjudice à l'élite, d'où cette proposition de formule différente.

Philippe LEGNAME expose la proposition aux membres : transformer le championnat de France Cadets 1^{ère} division actuel en un championnat de France U18 (réservé en priorité aux clubs pros et certains autres sur dossier, et composé de Cadets 1 + Cadets 2 + Juniors 1) et conserver un

Championnat de France Cadets U17 qui correspond à la 2^{ème} division actuelle (réservé à tous les autres clubs, composé uniquement avec les 2 futures années Cadets). Le Championnat U18 serait composé de 32 équipes (4 poules de 8) et le Championnat Cadets de 64 équipes (8 poules de 8). Les équipes U18 pourront participer à la Coupe de France Cadets à la condition de n'aligner que les Cadets 1^{ère} et 2^{ème} année.

Un débat s'engage et les points suivants sont abordés :

- Cette proposition ne déstructure pas ce qui est en place actuellement et semble fonctionner.
- Pourquoi ne pas se calquer sur le système FIBA (U16, U18, etc...) ? D'autres nations européennes l'ont déjà fait.
- Il faudrait avoir une réflexion sur le changement d'appellation des catégories et faire une mise en place progressive : d'abord les U 18, puis le reste, afin d'avoir une année de transition.
- Certaines Ligues travaillent déjà à un changement d'appellation à leur niveau.

En conclusion :

- Il faudra bien étudier les différents scénarios possibles.
- Il faut continuer à avancer ce dossier et faire une présentation au Comité Directeur des 25 et 26 Février 2011 pour en débattre.

4. Pôle 2 – Formation.

- **Présentation de l'organisation du Pôle 2.**

Bernard GAVA rappelle les axes stratégiques et les objectifs fixés par la politique fédérale :

- Définir les besoins en matière d'encadrement et de compétence des différentes structures
- Développer de nouvelles méthodes de formation de nos cadres qui tiennent compte du développement durable
- Construire des contenus et des parcours de formation adaptés et valoriser les éducateurs de base
- Mettre en place une Ecole Nationales des Cadres
- Améliorer les conditions d'accueil au sein des clubs
- Protéger nos sportifs et marquer notre volonté de développer la prévention par le sport

L'objectif de la formation FFBB est de Développer une stratégie de formation et d'information à **court, moyen et long terme**, pour que **TOUT INDIVIDU** de n'importe quel niveau qu'il soit, puisse choisir une formation, **globale** ou à la **carte, diplômante ou non**, lui attribuant les compétences nécessaires pour pratiquer, diriger et développer une activité Basket.

- **Présentation du nouveau plan de formation.**

Bernard GAVA communique l'état de l'avancée des travaux et les projets en cours :

- Concertation différents acteurs.
- Liste des formateurs potentiels.
- Recensement des formations existantes.
- Elaboration du catalogue et calendrier existants
- Organisation DU 2011.
- Diffusion du plan de formation.

Il souhaite que le Bureau Fédéral valide la mise en place du plan de formation, afin de poursuivre les actions du Pôle 2 :

- Mise en place de l'Administration Générale et du CVF.
- Désignation des responsables des CPC – Informations sur les attentes.
- Validation Formateurs Salariés.
- Mise à disposition des fiches de candidatures Formateurs Bénévoles.
- Réception et Tri des candidatures Formateurs par l'Administration générale.
- Validation des candidatures par le CVF.
- Conception et Planification des Universités d'été.

- Conception et mise en œuvre des formations décentralisées de zones – Liges et des comités.
- Elaboration d'un module "Responsable d'un Ecole Française de MiniBasket".
- Elaboration d'un Module "Histoire du Basket".

Jean-Pierre SIUTAT : Le travail pour un niveau d'excellence est remarquable. Il faut s'inscrire dans la durée et se positionner. Nous devons être ambitieux. Un vrai travail pédagogique devra être réalisé.

Le Bureau Fédéral valide le plan de formation.

- **Evolution des diplômes pour le Statut de l'Entraîneur.**

Bernard GAVA informe que le Pôle 2 travaille actuellement sur l'évolution des diplômes pour le Statut de l'Entraîneur. Une présentation de projet sera faite lors du Bureau Fédération du 4 Février prochain.

5. Pôle 3 – Communication et Marketing.

- **Marque FFBB.**

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que la marque FFBB fait partie d'une stratégie d'ensemble pour positionner la Fédération vers le haut, pour une communication plus claire, et qui soit en phase avec l'image moderne de notre sport. D'où la création du nouveau Logo et d'une charte graphique avec des déclinaisons qui sont en cours de réalisation.

Alexandre RUMIGAJLOFF précise qu'une marque permet de se faire connaître et d'être reconnu. Il communique la liste des Comités et des Ligues qui ont fait appel à la FFBB pour intégrer leur logo dans le cartouche et les projets en cours.

Marie-Noëlle SERVAGE demande qu'un dossier complet soit envoyé dès que possible aux Ligues Régionales et au Comités Départementaux leur expliquant toutes les déclinaisons possibles et la procédure à suivre.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'une liste soit réalisée de toutes les missions, les commissions, les championnats, etc...., afin de proposer des dénominations précises lors du Comité Directeur des 26 et 27 Février 2011 puis qu'une présentation soit faite lors des Assises du Basket, les 23 et 24 Avril prochains.

Alexandre RUMIGAJLOFF communique les opérations de marketing à venir, pour accroître et diversifier nos ressources :

- FFBB Mécénat : développement durable, actions sociales, intégration...
- Boutique officielle : FFBB Store.
- Basketball Magazine.
- Produits dérivés et gamme life style.

- **Voyage des Supporters.**

Alexandre RUMIGAJLOFF rappelle le fonctionnement actuel : La FFBB coordonne, valide, assure la communication, est garante de la bonne organisation de ces voyages et gère la billetterie. 2 agences – Iox pour les supporters et VPI pour les médias – prospectent et s'engagent auprès des fournisseurs (compagnies aériennes, hôtels, autocaristes, guides...), assurent le suivi clientèle et sont présentes lors des voyages. Il communique quelques chiffres sur les voyages de supporters déjà réalisés

- CM masculin : 160 personnes
 135 supporters
 25 journalistes
- CM féminin : 32 personnes
 24 supporters
 8 journalistes

Les projets de voyage pour les compétitions à venir :

- EuroBasket féminin – Pologne – du 18/06 au 03/07/2011
- EuroBasket masculin – Lituanie – du 31/08 au 18/09/2011

Jean-Pierre SIUTAT demande qu'une véritable enquête de satisfaction soit réalisée.

Sophie GABORY propose qu'un rapprochement avec les Comités d'entreprise soit fait, via la Commission du Basket en Entreprise, afin de proposer les voyages dans les sociétés et de toucher ainsi d'éventuels supporters de Basket.

Marie-Noëlle SERVAGE a été sollicité par des personnes se proposant de servir de "tambour", si une aide logistique de la FFBB était possible. Il faudrait peut-être réfléchir à la création d'un regroupement de supporters.

Frédéric FORTE confirme qu'avoir un groupe de supporters se travaille.

Sophie GABORY : l'Assemblée Générale l'Association des clubs de supporters s'est déroulée cette année à Tours. Elle les a rencontrés et ils sont vraiment demandeurs de relations avec la Fédération.

Jean-Pierre de VINCENZI : il faut savoir ce que souhaite faire la FFBB et quelle position elle doit adopter.

Jean-Pierre SIUTAT propose que la Commission Légendes du Basket soit chargée de faire une première réflexion sur les points évoqués.

- **Journée d'information sur les Arénas, dans le cadre des 10 jours du Basket à Paris.**

Raymond BAURIAUD explique que le projet est d'organiser un colloque sur le développement des Arénas en France, avec pour objectifs :

- D'alimenter et dynamiser la réflexion des acteurs sur l'amélioration globale des enceintes sportives.
- De mettre en avant l'importance de la salle comme outil de développement des clubs.
- De favoriser l'émergence d'infrastructures indispensables à l'accueil de grands événements sportifs.
- D'amener du contenu supplémentaire dans le cadre des 10 jours du Basket et des finales de Coupe de France.

L'idée serait d'y associer la Ligue Nationale de Basket, puisque les clubs professionnels sont concernés. La date du 10 Mai 2011 est proposée, avec une localisation au Pullman Bercy, des intervenants liés à la construction et à l'exploitation des salles et un public invité lié au basket professionnel, aux collectivités, aux constructeurs et aux médias. Il faut nommer un responsable sur ce projet.

En conclusion :

- Frédéric FORTE est nommé responsable de ce projet.
- Il faut faire un courrier officiel à la Ligue Nationale de Basket et communiquer sur les référents de ce projet.

Marie-Noëlle SERVAGE informe de l'organisation à Lyon des Journées d'Etude de l'Association Nationale des Directeurs des Installations et des Services des Sports (les Opérationnels) les 19 et 20 janvier prochains. Une table ronde sera organisée sur les grands stades, les arénas et les perspectives sur le territoire national. C'est réellement un sujet d'actualité.

5. Pôle 4 – Territoires.

Pierre COLLOMB informe les membres que suite aux visites qu'il a effectuées, il présentera un rapport d'étape sur les périmètres pertinents et sur les problèmes territoriaux lors de la prochaine réunion du Bureau Fédéral.

- **Sportive :**

- Organisation des phases finales (principe d'attribution).

Philippe LEGNAME : si traditionnellement tout le monde s'accorde à reconnaître que les finales de la Coupe de France constituent une fête du Basket et une réussite populaire alors que celles-ci sont organisées sur terrain neutre, il est important de se poser la question du choix de l'implantation quant aux organisations pour les divisions fédérales qui ne relèvent pas directement du haut-niveau, qu'il s'agisse des seniors ou des jeunes. Equité sportive, succès médiatique, communication autour de notre discipline sont les enjeux et atouts à prendre en compte.

Jean-Pierre SIUTAT propose de laisser libre les candidatures à l'organisation, tout en ne refusant pas l'équipe qui serait qualifiée.

Cathy GISCOU : afin de convaincre les collectivités territoriales de suivre, il serait intéressant de connaître les organisateurs retenus plus en amont.

Marie-Noëlle SERVAGE pense que les candidatures sont très tardives. Il faudrait connaître les sites au plus tard fin Décembre.

La proposition des la suivante :

- Retour des candidatures fin Décembre, pour une décision du Bureau Fédéral début janvier.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- ½ et Finales du Championnat de France Cadets 1^{ère} division.

Philippe LEGNAME fait part de la demande (il y a deux ans) du club de l'AS Montferrand, d'organiser les ½ finales et finales du Championnat de France Cadets 1^{ère} division en 2011. Cela coïncidera avec les 100 ans du club.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents, à titre exceptionnel.

- Date des ¼ et ½ finales de la Coupe de France Cadets.

Philippe LEGNAME informe que les ¼ et ½ finales de la Coupe de France Cadets doivent se dérouler le week-end des 23 et 24 Avril 2011, sur 2 sites. Cette date semble poser problème en raison de l'organisation de nombreux autres tournois sur le territoire en même temps. La proposition est de décaler les deux plateaux ¼ et ½ finales au week-end des 29 et 30 avril 2011.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- **Renouvellement des EFMB : Evolution de la procédure.**

Bernard GAVA : la Commission des Jeunes ne dispose pas des ressources nécessaires pour valider le renouvellement des Ecoles Françaises de MiniBasket tous les 3 ans, ni effectuer les visite dans toutes les écoles. Il propose donc de modifier la procédure de suivi et de validation des renouvellements du label EFMB (Annexe 1).

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

6. Pôle AGF – Administration Générale et Finances.

- **Débat sur les dispositions financières 2011/2012.**

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'une réflexion soit menée sur le budget 2011/2012, un peu différent de celui de cette saison. Certaines Missions et Commissions ont été modifiées, les budgets doivent être réadaptés. Il faudra peut-être investir pour développer nos ressources.

Jean-Pierre de VINCENZI rappelle que la FFBB a rencontré quelques soucis avec le système informatique au mois de Septembre, un audit a donc été réalisé. Nous avons reçu aujourd'hui un pré-

rapport. Le service informatique n'est pas intervenu dans cet audit, qui a été réalisé par une société extérieure. Le périmètre de cet audit portait sur tout ce qui est attaché au système FBI (licences et compétitions), le module répartiteur, le web-clubs, web-org et web-obs. Ils ont analysé le système informatique et également les échanges entre le service informatique et les utilisateurs ainsi que leurs prestataires.

La conclusion est que les applications sont considérées comme critique, ne représentent aucune possibilité de reprise du développement et de l'assistance par une autre société. La plupart des interventions actuelles sont du domaine du palliatif plutôt que des évolutions du système. La recommandation préconisée est une refonte complète du système en rebâtissant l'application sur un socle technique standard, afin d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis d'un prestataire. Un investissement sur le long terme serait préférable, avec un code documenté et des tests unitaires afin d'assurer une bonne évolutivité et une documentation de l'ensemble des applications. Concernant la plateforme d'hébergement, nous avons une mauvaise perception des possibilités des applications. Les serveurs sont sous-dimensionnés pour un trafic de pointe. La plateforme est inadaptée, il faudrait une migration vers une plateforme de type amazone, qui permettrait d'avoir une réponse évolutive et réellement adaptée aux besoins de la FFBB.

Un débat s'engage.

Ce point sera de nouveau porté à l'ordre du Jour du Bureau Fédéral du 4 Février prochain.

- **Point sur les modifications réglementaires 2011/2012 dont la LFB.**

Antoine LEGENTIL explique que le document distribué regroupe des informations sur les modifications réglementaires qui seront présentées au Comité Directeur des 25 et 26 Février 2011, ainsi qu'un point sur l'avancée des travaux. La Commission Juridique travaille actuellement sur :

- Réforme du secteur masculin
- 3 X 3
- Travaux de la CFJ
- Championnat Junior
- Règlements sportifs Championnats France Jeunes
- Etrangers en Championnats de France
- Statut entraîneur (nouveaux diplômes)
- Règlements Contrôle de Gestion
- Modifications Commissions / Missions
- Règlements LFB
- Adaptation sur le secteur Féminin (règles de participation).

Thierry BALESTRIERE expose les premiers projets de modifications sur les règlements de la Ligue Féminine :

- Réalisation d'un travail sur l'architecture des textes réglementaires de la LFB.
- Compétence administrative de la Ligue Féminine, uniquement dans la notification des décisions en rapport avec le Règlement de la LFB, le non respect du cahier des charges, etc..... (modification de l'Article 901 des Règlements Généraux).

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

Le point sur la procédure médicale FFBB/LFB et cadre particulier de la Médecine du Travail sera porté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral de mars 2011.

- **Informations générales**

Marie-Noëlle SERVAGE soumet des dossiers à l'avis du Bureau Fédéral :

- Demande d'une jeune Cadette 1^{ère} division évoluant au club de Challes et qui est en rupture scolaire. Elle a quitté le centre de formation de Challes pour retourner à son

domicile. Elle sollicite une mutation pour réintégrer un club proche de son domicile, évoluant en Cadettes 2ème division.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Demande d'un joueur étranger, qui a obtenu la nationalité française à un moment de son cursus et donc une licence française au club UJAP Quimper, qui est de nouveau étranger depuis le début de la saison. Il sollicite une licence française, dans le cadre de sa naturalisation en cours.

Avis défavorable du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Demande d'un jeune Espoir d'Orléans qui souhaite obtenir une mutation exceptionnelle pour le club de Caen BC, en date du 20 Décembre 2010, afin d'évoluer en NM2.

Avis défavorable du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Demande d'une joueuse de Strasbourg IG, qui évolue en Cadettes France demande une mutation exceptionnelle pour retourner Nancy, pour évoluer en championnat pré-national et en NF3.

Avis favorable du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Concernant l'Opération Solidarité Haïti, un Comité Départemental a collecté des dons, sur un opération à Noël. Quelle est la suite réservée à cette opération ?

Jean-Marc JEHANNO préparera un courrier à faire partir aux Ligues Régionales et aux Comités Départementaux.

- Les lieux des Finales Nationales des TIC 2010/2011 sont attribués, il faut lancer l'appel à candidature pour 2012/2013.
- L'ensemble des documents pour les réunions du Bureau Fédéral doivent être envoyés à la Secrétaire à J-8, dernier délai. Le Bureau Fédéral du 4 Février débutera à 15h30, en raison de l'Ordre du Jour très chargé.
- Le Bureau Fédéral des 11 et 12 Mars 2011 se déroulera à Bourg en Bresse, le programme prévisionnel a été distribué aux membres.
- Evolution des structures depuis 2008 : pas de changement dans les Ligues, par contre 8 changements dans les Comités.
- **Point CCG.**

Jean-Pierre SIUTAT propose de valider le document distribué aux membres.

Validation du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- **Assemblée Générale 2011 : orientations**

Point reporté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 4 Février 2011.

- **Point sur le Séminaire et les Assises**

Point reporté à l'Ordre du Jour du Bureau Fédéral du 4 Février 2011.

7. Questions diverses.

- Aucune question diverse évoquée.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 4 Février 2011 à Paris.